

4 novembre 2014

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Pierre SOUDRY, Sylvie d'ESTEVE, Mme NAPOLY, Jean-Christian SCHNELL, Laurence AUGERE, Jean-Claude TEYSSIER, Sophie TRINIAC, Hervé BRILLANT, Laurence SEGUY, Michel BILDORFF, Agnès THEARD, Daniel TURCK (*Maires-adjoints*), Jacques FRANQUET, Bernadette GRELU, Valérie LABORDE, Patrice FORGET, Birgit DOMINICI, Geneviève SALSAT, Anne-Sophie MARADEIX, Georges LEFEBURE, Benoit VIGNES, Laurent BOUMENDIL, Olivier LEVASSEUR, Gwenaëlle VELOU, Fleur MCGREGOR, Jean-François BARATON, Stéphane DASSE, Frédérique VIAL, Marie-Pierre DELAIGUE, Olivier BLANCHARD, Monique FERNEZ Stéphane MICHEL (*Conseillers municipaux*).

Absents et excusés : Carmen OJEDA-COLLET, Fabrice VIEILLE, (*conseillers municipaux*)

Procurations :

Mme OJEDA-COLLET	à	Mme TRINIAC
M. VIEILLE	à	Mme AUGERE

Secrétaire de séance : Mme Valérie LABORDE (*Conseillère municipale*)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2014.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

INTERCOMMUNALITE

2. Décide de considérer que le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) présenté va à l'encontre des intérêts des territoires et des habitants, et contredirait le processus jusqu'ici mis en place, de partage des compétences, de conscience de communauté d'agglomération et de conscience de territoire, et d'émettre en conséquence, un avis défavorable sur ce projet présenté par le Préfet de la Région Ile de France à la commission régionale de coopération intercommunale des 28 août et 5 septembre 2014.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 33

Abstentions : 2 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

AFFAIRES FINANCIERES ET AFFAIRES GENERALES

3. **PREND ACTE** que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2015 a eu lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif et du service de l'assainissement.

4. Décide d'admettre en non-valeur, les sommes proposées par Monsieur le Comptable public s'élevant à la somme de 18 976,92 €.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

5. Décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Conseil des Œuvres Sociales de la mairie de La Celle Saint-Cloud : 20 000 €.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

6. Décide l'attribution d'une subvention de 200 € au Comité départemental des Yvelines de l'association prévention Routière au titre de l'année 2014.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

7. Décide d'accepter la demande de Madame Liliane MATHIOT née PION tendant à rétrocéder à la ville, la concession funéraire acquise en 1994 pour 30 ans au prix de 6 200Frs soit 945,18 €, et de rembourser la dite concession au prorata temporis pour la période restant à courir soit 210,04 €.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

8. Décide la fixation du tarif unique de 5 € pour la séance de conte au Carré des Arts le 25 novembre 2014, intitulée « Veillée au coin du feu ».

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 33

Abstentions : 2 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

VIE SOCIALE ET FAMILLE

9. Décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes : Association celloise pour le don de sang bénévole : 450€, A.E.P.B. de La Celle Saint-Cloud (Association d'éducation populaire et d'entraide paroissiale bénévole) : 500 €, Association ELLIPSE : 400 €.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

10. Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'entente entre les communes de La Celle Saint-Cloud et Bougival pour la gestion en 2014 des services Sésame et Dynamique emploi.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

11. Décide de fixer le tarif du circuit scolaire spécial 126-2 à 2,40 € par jour et par enfant et de facturer la participation des familles forfaitairement sur la base d'un prix journalier multiplié par le nombre de jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) annuels et mensualisé sur 7 mois de décembre à juin.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 33

Contre : 2 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

12. Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de Prestation de Service Unique pour chacune des structures Petite Enfance de la ville, dès que celles-ci auront été négociées, pour une application au 1^{er} janvier 2015.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

13. Décide la révision du tarif plein des repas enfants hors commune pour l'année scolaire 2014/2015, à compter du 10 novembre 2014, comme suit :

6,00 € pour les familles ayant un quotient familial égal ou inférieur à 793,21 € (tranche 1 du barème)

7,80 € pour les familles ayant un quotient familial supérieur à 793,21 € (tranche 1 du barème).

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Contre : 5 – M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

AMENAGEMENT ET PATRIMOINE

14. Décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour les travaux de rénovation des entrées d'immeuble de l'avenue des Prés.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

15. Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil Général des Yvelines au titre du dispositif d'aide à la dissimulation des réseaux aériens de l'avenue des Gressets.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

16. Décide de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (révision du POS valant PLU) de La Celle Saint-Cloud sur l'ensemble du territoire communal,

- d'autoriser Monsieur le maire à sursoir à statuer sur toute demande d'autorisation portant sur des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan,
- de confier la réalisation des études nécessaires à un bureau d'études privé,
- de donner délégation au Maire pour signer tout contrat, avenant, marché, convention de prestations ou de service concernant l'élaboration du PLU,
- d'arrêter les objectifs poursuivis par la commune à l'occasion de la révision de son POS,
- de fixer les modalités de concertation pour favoriser le débat public et d'engager la concertation,
- d'autoriser le Maire à solliciter des aides financières de l'Etat et du Conseil général des Yvelines.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

17. **Décide dans le cadre de l'implantation des points de collecte en apport volontaire, d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention autorisant l'occupation temporaire du domaine public par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et à signer la convention de mutualisation de service avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

18. DECISIONS MUNICIPALES

PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2014.13 du 10.06.2014, n° 2014.14 du 13.06.2014, n° 2014.15 du 07.07.2014, n° 2014.16 du 25.07.2014, n° 2014.17 du 25.07.2014, n° 2014.18 du 25.07.2014, n° 2014.19 du 26.08.2014, n° 2014.20 du 27.08.2014, n° 2014.21 du 27.08.2014, n° 2014.22 du 01.09.2014.

19. INFORMATIONS

➤ Madame TRINIAC :

- Fait un point sur la rentrée scolaire avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Un comité de suivi est créé avec une première réunion en décembre pour procéder si nécessaire à des améliorations ou changements d'horaires.

➤ Madame MARADEIX :

- Informe de la présentation des candidats aux postes de jeunes conseillers du collège Pasteur et du collège Victor Hugo. Le dépouillement suite à l'élection est prévu le 5 novembre.
- Annonce que la délégation d'élus et de membres de l'association de Jumelage et du Souvenir Français se rendront à Beckum le week-end du 16 novembre pour le Volkstrauertag.
- Indique qu'un voyage commun sur les plages du débarquement a été organisé avec des Beckumois et des Cellois.

➤ Madame NAPOLY :

- Informe du vernissage de l'exposition réalisée par le Souvenir Français et soutenu par le service des archives, évoquant l'histoire des soldats de La Celle Saint-Cloud morts aux combats de 14/18.
- Informe des rendez-vous de la route des contes avec de nombreuses manifestations et notamment la séance de conte à la résidence Renaissance le 16 novembre et la ballade à frissonner organisée dans la forêt le 6 décembre. Cette balade est composée de parcours différents en fonction de l'âge des participants.

➤ Monsieur SCHNELL :

- Informe de l'avancée de l'installation de la vidéo protection. Le travail de génie civil effectué par la ville est réalisé à 50% et sera terminé début décembre (passage de la fibre dans les fourreaux jusqu'aux mâts et raccordements électriques). En revanche pour ce qui concerne l'installation des 30 caméras sur les mâts par Versailles Grand Parc, l'appel d'offres vient d'être dépouillé ce qui entraîne un petit décalage sur le choix du transport des données vers l'hôtel de ville.

➤ Monsieur BRILLANT informe de :

- Informe de la journée nationale du commerce de proximité qui s'est tenue le 11 octobre, avec la participation active des commerçants de la ville. Cette journée était destinée à rapprocher les Cellois de leurs commerçants.
- Informe de l'opération traditionnelle des Petits Commerçants organisée du 5 au 12 novembre avec la participation de 125 enfants de CM2.

- Informe de l'opération des vitrines de Noël au mois de décembre.
- Informe de la rencontre avec le Directeur de la Poste au sujet du bureau de poste de Bendern. Le Directeur de la Poste souhaitait réduire la présence des agents de la Poste de Bendern au motif de la faible fréquentation par les usagers. La mairie ne peut accepter cette décision et poursuit activement ses contacts avec la Poste.

➤ Monsieur FRANQUET :

- Fait un point sur les évolutions dans le domaine des transports, notamment les liaisons bus dans la ville. Le Stif a rationalisé la gestion du réseau Traverciel en attribuant les lignes 26, 27, 28 et 460 à Transdev et la ligne 426 (ex 26) à la Ratp.
Dans ce cadre la ville a obtenu le renforcement de la ligne 29 et la création d'une ligne 30. Un groupe de travail a été constitué afin de s'assurer que la mise en place de cette ligne donnera entière satisfaction, notamment en matière d'adaptation avec les horaires de trains et la correspondance avec la ligne 426.

➤ Monsieur TURCK :

- Rappelle l'opération du Téléthon organisée les 5 et 6 décembre prochain avec de nombreuses animations : ballades à frissonner, vente de marrons, concert au Carré des Arts, animations musicales et sportives, feu d'artifice...

➤ Madame DELAIGUE :

- Informe de la marche organisée dans le cadre du Téléthon, le dimanche 7 décembre qui relie La Celle Saint-Cloud à Saint-Germain-en-Laye.

➤ Monsieur BARATON :

- Demande les raisons pour lesquelles la ville n'a pas procédé par appel d'offres pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux pour la vidéo-protection.

Réponse de SCHNELL: la procédure de commande publique a été respectée. Le marché d'enfouissement était de 484.000€. Il y a eu un MAPA.

- S'inquiète de l'état du Bois de la Favorite appartenant au Ministère des Affaires étrangères, et de la dangerosité de l'endroit malgré la présence de barrières installées au pied du mur de ce site afin de protéger d'un éventuel éboulement.

Réponse de Mme NAPOLY : la déclaration préalable est prête. Les services sont dans l'attente d'un retour de l'inspection des sites pour autoriser la réfection du mur par le Ministère des Affaires étrangères.

- Suite à la visite de l'agent des espaces verts de Versailles Grand Parc à La Celle Saint-Cloud pour obtenir des bacs pour la collecte de feuilles mortes, s'étonne de la corrélation entre la taille du bac et le nombre de personne habitant le foyer.

Réponse de M. SCHNELL : le système de ramassage des feuilles est basé sur la distribution de bacs. Le nombre et la taille des bacs est fonction de la surface du terrain et du nombre de grands arbres situés sur ce terrain.

➤ Monsieur DASSE :

- Concernant la tribune libre du magazine municipal, le groupe « La Celle qu'on aime » demande une modification du règlement intérieur du conseil municipal pour faire apparaître en fin de tribune libre, les coordonnées (adresse mail, téléphone, url de site) du groupe.

Réponse: Cela suppose une modification du règlement intérieur.

- Propose l'organisation d'une rencontre Entreprises/demandeurs d'emploi. Cette rencontre permettrait aux demandeurs d'emploi de présenter leur candidatures auprès d'entreprises offrant des emplois.

Réponse de Mme AUGERE : Il existe une opération de ce type qui s'appelle La course à l'emploi mais qui ne donne pas de résultats satisfaisants. La Mairie a fait le choix d'agir sur le long terme plutôt que par opération :

- *la ville aide une association « Cadre emploi » située à Marly le Roi qui accueille les cadres en recherche d'emploi,*
- *le service Dynamique emploi fonctionne bien et accueille au quotidien beaucoup de personnes,*
- *une antenne de la Mission locale est ouverte tous les jours pour les 16-25 ans*
- *La mairie a des contacts avec plusieurs communes pour augmenter ces services.*

- Dans le cadre du fonctionnement des conseils de quartiers votés en juin, fait part du document rédigé par SAVE et notamment des propositions suivantes : séance ouverte au public, ordre du jour communiqué avec préavis, question complémentaire proposée à l'ordre du jour par un membre, mise en ligne des comptes rendus, mise en place de tableaux de suivi...

Réponse de M. le Maire : Nous avons adopté une charte et nous allons l'appliquer avant de la modifier.

- Afin de rendre opérationnel le dispositif « Voisins vigilants », propose la diffusion d'un « mode d'emploi » à l'ensemble des habitants de la ville.

- Suite à l'installation d'un responsable politique sur la commune et à l'incident survenu sur sa voiture, s'inquiète des conséquences sur l'image de la commune et la sécurité des riverains. Il demande si la mairie compte prendre des mesures de sécurité particulières.

Réponse de M. le Maire : la commune n'a pas à intervenir s'agissant de l'arrivée ou de la présence de personnes sur la ville. S'il y a des mesures à prendre, les services chargés de la sécurité prendront les mesures adaptées.

➤ Madame DELAIGUE :

- Souhaite recevoir la version consolidée du règlement intérieur voté le 27 mai.
- Souhaite des précisions sur un éventuel transfert d'activité de la poste de Bendern vers le bureau de tabac de la place de Bendern.

Réponse de M. BRILLANT : La position de la Ville est le maintien des services de la Poste à Bendern.

- Demande les statistiques et un historique sur la fréquentation d'utilisation de la piscine.

- Demande un point sur le dossier déploiement de la fibre optique.
Réponse M. SCHNELL : le développement sous la voie publique par Orange sera terminée en fin d'année, le câblage dans les immeubles est fait dans presque toutes les résidences Il y a un délai de trois mois pour la commercialisation et faire appel aux concurrents d'Orange. Fin mars la plupart des quartiers de la ville auront la possibilité d'avoir un contrat avec Orange. Ces informations seront précisées dans un prochain magazine municipal. Il est déjà possible de s'adresser aux boutiques Orange pour savoir si son adresse est éligible à la fibre optique.

Le Maire,

Olivier DELAPORTE
Vice-président du Conseil général